

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE MINUIT À 5H



*À partir du
15 novembre 2022*

*Préserveons la nature,
économisons l'énergie*



Sommaire

Arrêt sur images	P. 4 à 7
Zoom sur...	P. 8 & 9
Vivre ensemble	P. 10 à 13
Ça bouge !	P. 14 à 18
Cadre de Ville	P. 19 à 21
Vie économique	P. 22 & 23
Vie associative	P. 24 à 26
Tribune	P. 27



Fermetures



- **Mairie** : samedis 24 et 31 décembre 2022
- **Bibliothèque municipale** : du jeudi 22 au samedi 31 décembre 2022 inclus (réouverture le mardi 3 janvier 2023)
- **Déchèterie** : du dimanche 25 au samedi 31 décembre 2022 inclus (réouverture le mardi 3 janvier 2023)



Déchets végétaux



- Dernières collectes 2022 :**
- **Mardis 15 et 29 novembre**
Reprise des collectes en mars 2023

Mairie de Saint-Cheron 91
 SaintCheron91

St Chéron en BREF

Directeur de la publication :
Jean-Marie Gelé
ISSN : 2739-6711

Réalisation - Impression :
Imprimerie WILLAUME-EGRET
© 01 69 46 10 14

Illustrations/Photos : Freepik

Novembre

DU 5 AU 13 NOVEMBRE

EXPOSITION « LES POILUS DE LA GRANDE GUERRE »
Ecomusée de Saint-Chéron

P17

SAMEDI 12 NOVEMBRE

OPÉRATION « VIDE TA CHAMBRE »
Organisée par l'association de parents d'élèves Action
Salle du Pont de Bois de 9h à 17h

P24

SAMEDI 19 NOVEMBRE

2^e CONCOURS DE SOUPES
Organisé par l'ASCAE
Salle du Pont de Bois de 14h à 17h

P25

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

LOTO DE L'ASCAE
Salle du Pont de Bois à 14h
(ouverture des portes à 12h30)

P25

GRATIFÉRIA DE NOËL

Organisée par Mosaïques Saint-Chéron
Salle d'Orgery de 10h à 17h

P26

Marché de Noël

Samedi 26 et Dimanche 27 NOVEMBRE de 10h à 18h
Salle d'Orgery - Parc des Tourelles

SAMEDI 26 NOVEMBRE

ANIMATIONS
Parc des Tourelles
Atelier vannerie, maquillage, sculpteur de ballons et salon de thé

DÉAMBULATION « CÉLESTE, ELFES DES GLACES »
Départ de la mairie à 18h30

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

REPAS DE L'AMITIÉ
Club des Tourelles à 12h30

FERME DU PÈRE NOËL
Parvis de la mairie de 14h30 à 18h

Décembre

DU 1^{ER} AU 23 DÉCEMBRE

OPÉRATION « LE CALENDRIER DE L'AVEUT »
Organisée par l'A.C.A.I.L.

P25

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE

RENCONTRE CONVIVIALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
Club des Tourelles de 14h à 17h

DU 3 AU 28 DÉCEMBRE

EXPOSITION « AMBIANCES ET FÊTES DE L'HIVER »
Ecomusée de Saint-Chéron

P17

Téléthon

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

CONCERT « TRIO DE LA PLAINE »
Salle du Pont de Bois à 20h30

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

GRANDE VENTE CARITATIVE
Place de l'Église de 10h à 13h

P16

CONCERT DE GALA DU CONSERVATOIRE

Salle d'Orgery à 16h

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

GOÛTER DE NOËL DES RETRAITÉS
Organisé par le Syndicat d'Initiative de Saint-Chéron
Salle du Pont de Bois à 14h30

LUNDI 5 DÉCEMBRE

DON DU SANG
Salle d'Orgery de 15h30 à 20h

P12

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

DISTRIBUTION DU COLIS DE NOËL

P12

JEUDI 15 DÉCEMBRE

REMISE DE LA LETTRE AU PÈRE NOËL

Organisée par l'A.C.A.I.L.
Restaurant O'bistro de 16h30 à 19h30

P25

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

SALON DES JEUX VIDÉO
Salle du Pont de Bois de 13h30 à 18h
Entrée libre

P18

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

CONCERT DU GROUPE TRIOPÉRETTE

Salle du Pont de Bois à 15h
Tarif : 10 €

P18



Jean-Marie Gelé
Maire de Saint-Chéron

Edito

Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,

Depuis 2021, les dépenses énergétiques des collectivités ont bondi et notre commune n'est pas épargnée avec une augmentation des coûts estimée à environ 33 % pour l'année 2022, et ce malgré des consommations en baisse.

Ce contexte nous impose de rester vigilants sur nos dépenses et de continuer à agir sur nos consommations d'énergie. Le premier levier d'action immédiat est l'éclairage public, qui représente plus de 30 % des dépenses d'énergie de notre commune.

C'est pourquoi, à compter du 15 novembre 2022, nous allons expérimenter (pendant un an) une extinction totale de l'éclairage public entre minuit et 5h.

En complément de cette expérimentation, nous allons accélérer dans les prochains mois notre programme pluriannuel de renouvellement des luminaires d'éclairage public.

Toutes ces opérations ont pour objectif premier de diminuer les consommations d'énergie, dans un souci de préserver les finances de la ville et nos capacités d'investissement.

Nous ne savons pas de quoi demain sera fait aussi, si la hausse des coûts de l'énergie persiste, nous serons peut-être amenés à étaler nos investissements dans le temps.

Dans ce contexte général plutôt morose, je vous invite à participer nombreux aux manifestations organisées par la municipalité en cette fin d'année : Marché de Noël, concerts, actions au profit du Téléthon, salon des jeux vidéo...

Il est plus important que jamais de se retrouver autour de ces événements festifs et conviviaux qui contribuent au « bien vivre ensemble » !

Pour terminer, je vous souhaite, avec un peu d'avance, de passer de belles fêtes de fin d'année avec vos proches.

Bien à vous

Rencontrez votre maire

**M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours
sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16**

Arrêt sur images

Forum des Associations

► Samedi 3 septembre

Les visiteurs sont venus en nombre se renseigner et rencontrer les responsables associatifs au gymnase Les Closeaux.

Nous remercions toutes les associations présentes ainsi que leurs bénévoles, qui permettent chaque année à cette manifestation de remporter un franc succès !



Le conservatoire à la rencontre des écoliers

► Lundi 5 septembre



Comme l'année dernière, les professeurs du conservatoire de musique sont intervenus auprès des élèves des deux écoles élémentaires afin de leur présenter l'ensemble des instruments enseignés à Saint-Chéron. L'occasion pour les enfants de découvrir des instruments méconnus comme le hautbois, la clarinette ou encore le trombone !



Le Jardin des Livres

► Samedi 10 septembre

Pour cette 4^e édition, plus de 40 auteurs étaient présents ! Parmi toutes les animations proposées au cours de cette journée, les plus plébiscitées ont été celles organisées pour les jeunes enfants et les ados : lecture d'histoires avec Pakita et ateliers Manga.



24 enfants ont participé aux deux ateliers manga animés par le dessinateur Jérémi Leroi



Lecture pour enfants avec Pakita



Accueil des nouveaux arrivants

► Dimanche 11 septembre

M. le Maire Jean-Marie Gelé et les élus du conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir en mairie une trentaine de nouveaux Saint-Chéronnais, arrivés récemment dans notre commune. Après la présentation des principaux services et équipements de la ville, chaque famille s'est vue remettre une pochette de documents d'information avant d'échanger avec les élus autour du traditionnel verre de l'amitié. Nous remercions également les représentantes de l'ACAIL – Association des commerçants et artisans de Saint-Chéron – qui ont présenté leurs activités aux familles avant d'offrir à chacune un sac contenant des petits cadeaux et différentes offres de bienvenue.



Démonstration de « pouring »

► Dimanche 11 septembre

Dans le cadre du 6^e Salon des Arts organisé du 3 au 25 septembre à l'écomusée, Thierry Plat a proposé une démonstration de « pouring ». Cette technique, qui consiste à faire couler de la peinture de manière aléatoire pour former un mélange d'effets différents, a attiré bon nombre de curieux !



Rando Challenge Essonne

► Dimanche 18 septembre



Organisé cette année dans notre commune, la 14^e édition du Rando Challenge départemental a réuni pas moins de **45 équipes** !!!



Salonvert

Le salon leader des espaces verts et du paysage était de retour dans le parc du Château de Baille du 20 au 22 septembre. Cette édition a été une vraie réussite avec **600 marques présentes** et plus de **26 500 visiteurs sur 3 jours !**

Rencontres théâtrales

Du 7 au 15 octobre, quatre pièces et un spectacle enfants (gratuit) ont été joués à la salle du Pont de Bois ! Les collégiens ont eux aussi eu droit à leur spectacle avec une représentation de « L'Odyssée » (co-financée par la mairie et le collège), proposée aux 7 classes de 6^e le mardi 11 octobre.



Championnat de France de Trial des Régions

► **Dimanche 2 octobre**

Pour cette épreuve nationale, le Moto Club de Saint-Chéron a eu le plaisir d'accueillir 99 pilotes sur le circuit de la Petite Beauce, avec les meilleurs trialistes de chaque région !





Marche pour Octobre rose

► Dimanche 16 octobre

Depuis 1994, « Octobre Rose » est une campagne nationale de communication destinée à sensibiliser le public au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche médicale et scientifique. Dans le cadre de cette campagne annuelle de mobilisation, une grande marche solidaire a été organisée le dimanche 16 octobre dernier par la mairie, l'association des commerçants et artisans de Saint-Chéron (ACAIL), le comité local de la Ligue contre le Cancer et l'association Jean Le Mao.

Cette première édition a été couronnée de succès avec 245 participants (dont 47 enfants) qui ont arpenté les rues de la ville sous le soleil ! Une belle initiative qui a permis de collecter la somme de 1078 €, qui sera reversée à la Ligue contre le Cancer.



Semaine bleue

Du 17 au 21 octobre, diverses animations ont été proposées aux seniors saint-chéronnais par l'association Jean Le Mao, en partenariat avec la mairie.



Concours de pétanque



Marche



Spectacle « Just for Cab »

Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public

Saint-Chéron agit pour l'environnement en maîtrisant sa consommation d'énergie

À compter du 15 novembre 2022, la commune a décidé d'expérimenter pendant un an l'extinction de l'éclairage public, de minuit à 5h du matin, sur l'ensemble des quartiers de la ville. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'engager une action concrète en faveur de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.



6 bonnes raisons pour expérimenter l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit :

- ▶ Limiter les consommations d'énergie
- ▶ Réaliser des économies budgétaires
- ▶ Protéger la biodiversité
- ▶ Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine
- ▶ Préserver le ciel nocturne
- ▶ Respecter la réglementation

Face à la flambée du coût de l'énergie, il est urgent d'agir !

L'éclairage public pèse lourd dans les dépenses énergétiques de la commune : en 2021, la facture s'élevait à 63 736 €. La flambée actuelle des tarifs de l'énergie avec une hausse du prix du kWh frappe notre commune, qui, comme toutes les autres collectivités, ne bénéficie pas du bouclier tarifaire appliqué aux particuliers. La coupure nocturne de 5h va donc répondre au premier objectif de l'expérimentation en permettant une réduction de la consommation d'énergie.

Cette mesure vient renforcer une gestion de l'éclairage public déjà orientée vers plus d'écoresponsabilité au travers d'un plan pluriannuel de renouvellement et d'optimisation.

Comme cela avait été annoncé lors de la présentation du Budget Primitif 2022, la commune va lancer un plan de financement pluriannuel pour passer la quasi-totalité des **893 points lumineux** de la ville en LEDs.

Cette opération d'envergure, que la commune espère mener en deux ou trois années, devrait permettre à terme un gain global de 50 % de consommation d'énergie et le **maintien des dépenses de la ville** (en compensant la hausse des tarifs par la baisse des consommations).



L'éclairage public représente
(pour l'année 2021) :

32 % des dépenses énergétiques de la commune

58 % de la consommation d'électricité de la ville





Si les économies d'énergie sont au centre de toutes les attentions actuellement, il ne faut pas sous-estimer les enjeux écologiques de l'extinction de l'éclairage public.

La lumière émise la nuit par les hommes perturbe le cycle naturel de la vie, qui suit une alternance jour/nuit. Le maintien d'un éclairage perturbe les animaux nocturnes dans le choix de leur habitat, leurs déplacements et leur chasse. Les animaux diurnes ont également besoin de cette alternance pour régénérer leur organisme.

Pour la santé des hommes, c'est la même chose...

La vie des hommes respecte le même rythme circadien jour/nuit. La lumière émise par l'éclairage public peut infiltrer les pièces de repos des habitants et perturber leur sommeil. L'extinction nocturne peut donc permettre de rétablir sa qualité.

Enfin, lorsqu'une commune éclaire ses rues, même si l'éclairage est dirigé vers le bas, cela crée un halo lumineux, responsable de ce qu'on appelle la **pollution lumineuse**, rendant l'observation des étoiles très difficile.



La question de la sécurité

Les retours d'expériences similaires dans d'autres communes montrent que l'extinction de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable sur l'accidentologie ou la sécurité des personnes et des biens.

L'éclairage public est avant tout destiné à éclairer les piétons, c'est pourquoi les horaires 0h à 5h sont privilégiés pour l'extinction. En effet, les balades à pied sont limitées voire nulles à ces heures de la nuit.

Les véhicules, eux, ont leur propre éclairage et les conducteurs ont tendance à ralentir leur vitesse en l'absence de lumière.

De plus, les statistiques nationales démontrent que 80% des cambriolages ont lieu dans la journée, quand les logements sont vides. Sans oublier que dans le noir, les voleurs seraient paradoxalement

plus visibles, étant empêchés de circuler feux éteints avec leur véhicule par exemple, ou étant contraints d'utiliser des lampes torches.

L'extinction nocturne éviterait également les atteroupements sur la voie publique au-delà d'une certaine heure.

Durant cette phase d'expérimentation, la municipalité restera bien sûr attentive au ressenti des habitants et aux retours des services de sécurité (gendarmes et pompiers).

N'hésitez pas à faire part de vos observations via l'adresse mail de la mairie : contact@saint-cheron.fr.

L'extinction concerne-t-elle également les commerces ?

Oui, c'est une obligation pour les commerces d'éteindre leurs vitrines et enseignes. Seules les voies privées ne peuvent être contraintes d'éteindre, mais la commune a informé les syndicats de copropriété de la démarche pour les inciter à contribuer à cette expérimentation.



Rentrée scolaire

Jeudi 1^{er} septembre, près de 500 élèves ont repris le chemin des écoles Saint-Chéronnaises.

Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron, et Rémi Boyer, Adjoint délégué au Scolaire, ont fait le tour des écoles pour s'assurer du bon déroulement de cette rentrée et saluer enseignants, enfants, parents et personnels des établissements scolaires.

Si les effectifs sont stables pour cette nouvelle année scolaire dans nos écoles élémentaires, cette rentrée 2022 a été marquée par la baisse des effectifs dans nos écoles maternelles, ce qui a permis un allègement du nombre d'élèves par classe (22 en moyenne).

Les directions de ces deux établissements scolaires ont également connu un changement avec le retour de Mme Julie Malka à l'école maternelle du Pont de Bois et l'arrivée de Mme Elodie Morel à la maternelle

Centre (Mme Adeline Fouassier, l'ancienne directrice, a changé d'école et enseigne maintenant à la maternelle du Pont de Bois).

Comme chaque année, la commune accueille de nouveaux enseignants au sein de ses écoles, aussi nous souhaitons la bienvenue à :

- Mesdames Elodie Morel (Petite Section - Grande Section), Camille Le Daeron (Moyenne Section Grande Section) et Estelle Bethelot (Moyenne Section - Grande Section) à la maternelle Centre,
- Mesdames Ophélie De Munico (CE2), Stéphanie Da Silva (CE2/CM1) et Laura Damès (décharge pour M. Mangelot et Mme Da Silva) à l'élémentaire Pont de Bois.



Effectifs

Groupe scolaire du Centre

- Ecole maternelle : 4 classes - 88 élèves
- Ecole élémentaire : 6 classes - 151 élèves

Groupe scolaire du Pont de Bois

- Ecole maternelle : 3 classes - 72 élèves
- Ecole élémentaire : 7 classes - 174 élèves



Restauration scolaire

Inscriptions

Elles seront faites de préférence en ligne sur le Portail Famille de la ville (accessible depuis le site www.saint-cheron.fr) ou auprès du service enfance en mairie, **avant le 20 de chaque mois.**

Annulations

Tant que les services municipaux sont assurés, aucun remboursement des repas ne sera effectué sauf en cas de maladie et à condition d'avoir prévenu la mairie à J-1 avant 9 heures (par mail de préférence ou au 01 69 14 13 31 et sur présentation d'un justificatif).

► **Dans tous les cas, le repas du jour de l'annulation est facturé car ce repas est perdu.**



École maternelle du Pont de Bois

Les élèves apprennent à faire du pain !

Lundi 10 octobre, dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de la maternelle du Pont de Bois ont visité la boulangerie saint-chéronnaise « La Boîte à Choux » afin de découvrir comment le boulanger fabrique le pain tous les jours.

Chacune des trois classes a été accueillie dans la matinée par Annabelle Granval, la gérante de la boulangerie.

Elle a d'abord rappelé à ses jeunes visiteurs les ingrédients nécessaires à la confection du pain : farine (de blé), eau, sel et levure. Elle les a ensuite invités dans le fournil pour leur montrer le pétrin, dans lequel on mélange tous les ingrédients afin d'obtenir la pâte à pain (qui repose ensuite dans les chambres de pousse avant toute cuisson).

Pour la visite, le boulanger Christian avait préparé de la pâte, que les enfants ont pu sentir, malaxer et pétrir.

Chacun a ainsi pu confectionner un petit pain qui a été cuit dans le four de la boulangerie (les enfants ont pu le récupérer après la journée d'école).

L'après-midi, les élèves ont été invités à déguster divers pains (baguette classique, tradition, aux céréales mais aussi pain de campagne ou aux fruits) pour découvrir les différents saveurs selon la composition.

Cette journée gourmande a beaucoup plu aux enfants, fiers de connaître désormais les secrets de fabrication du pain, aliment que l'on consomme tous les jours (ou presque) sur les tables françaises !



Service civique

L'école élémentaire du Pont de Bois recherche un(e) jeune de 18 à 25 ans pour une mission de service civique rémunérée, d'une durée de 10 mois.

Le volontaire pourra être amené à assister un enseignant (en prenant par exemple en charge un petit groupe d'élèves), aider un élève (en difficulté ou en situation de handicap), ou apporter une aide au fonctionnement de l'école (gestion de la bibliothèque, aide au directeur, animation d'ateliers en récréation...).

Lettre de motivation et CV à déposer à l'école élémentaire du Pont de Bois

► Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'école au 01 64 56 63 54 (demandez Mme Lacroix).

Appel à candidature d'agents recenseurs



Le recensement des habitants de la ville de Saint-Chéron va se dérouler du 19 janvier au 18 février 2023. À cet effet, la mairie va procéder au recrutement d'agents recenseurs, qui seront rémunérés pour assurer la collecte des informations légales auprès des habitants.

Le protocole de l'enquête a évolué et la **réponse au questionnaire** peut se faire maintenant **par internet**.

La charge de l'agent recenseur est allégée car lorsque l'adresse d'un logement est associée à une boîte aux lettres distincte, l'agent recenseur aura uniquement à déposer directement dans cette boîte aux lettres la notice d'information permettant de se faire recenser par internet.

Dans tous les autres cas, l'agent recenseur devra rencontrer les habitants et leur remettre en main propre la notice d'information en proposant systématiquement la réponse par internet ou en prenant rendez-vous pour récupérer le questionnaire rempli.

L'agent recenseur devra être disponible les jours de la semaine en soirée et également le samedi afin de pouvoir rencontrer les habitants.

En vue de cette mission, les personnes recrutées devront participer obligatoirement aux **séances de formation en janvier 2023**, sous la forme de deux demi-journées.

Toute personne intéressée par cette mission peut déposer sa candidature auprès de l'accueil de la mairie ou par courriel à l'adresse : contact@saint-cheron.fr

Commémoration du 11 Novembre

Le conseil municipal et les membres de la section locale U.N.C. vous invitent à participer à la commémoration de l'Armistice de 1918, **le vendredi 11 novembre 2022.**

- ▶ 10h30 : Dépôt de gerbes au carré militaire du cimetière,
- ▶ 11h00 : Messe en souvenir de toutes celles et tous ceux qui sont morts pour la France,
- ▶ 11h45 : Rassemblement sur le parvis de la Mairie,
- ▶ 12h00 : Départ en cortège,
Cérémonie au monument aux morts

Un vin d'honneur sera servi à la salle polyvalente de la mairie à l'issue de la cérémonie.

Distribution du colis de Noël



Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) distribue un colis de Noël **aux Saint-Chéronnais(es) âgé(e)s de 70 ans et plus.**

Les colis seront remis à domicile par les élus et les membres du CCAS **le samedi 10 décembre en matinée.**

Renseignements : 01 69 14 13 25

Collecte de sang

En partenariat avec l'Etablissement Français du Sang, la commune de Saint-Chéron organise une nouvelle collecte de sang le lundi 5 décembre, de 15h30 à 20h à la salle d'Orgery.

- ▶ **Collecte sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**
La confirmation de votre rendez-vous sera envoyée par Email et/ou SMS.
- ▶ **Pensez à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer !**
Tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test* en ligne sur dondesang.efs.sante.fr (rubrique «Puis-je donner ?») ou **Appli Don de sang.**

**Attention, les résultats du test ne remplacent pas l'entretien préalable au don*



Bonne retraite Pierrette !

Après 24 années de bons et loyaux services dans les écoles maternelles de la ville, Pierrette David a pris une retraite bien méritée le 1^{er} octobre dernier !

Pierrette a débuté sa carrière à Saint-Chéron à l'école maternelle du Centre où elle est embauchée en tant qu'agent d'entretien en mai 1998.

Titularisée en mai 1999, elle est intégrée dans le cadre d'emploi des Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) en mars 2001.

En novembre 2017, elle change d'école pour rejoindre l'école maternelle du Pont de Bois.

Durant toutes ces années, Pierrette s'est dévouée sans compter auprès de centaines d'enfants, en consolant les petits chagrins et en accompagnant les tout petits dans leurs apprentissages scolaires.



Plusieurs médailles décernées aux agents de la collectivité

Vendredi 16 septembre, M. le Maire Jean-Marie Gelé a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à trois agents de la mairie afin de récompenser l'ancienneté de leurs services au sein de la Fonction Publique.

Félicitations aux récipiendaires :

- ▶ Mmes Régine RAMETTE et Lydia MARTOS
Médaille d'argent (20 ans d'ancienneté)
- ▶ M. Patrice PIAnton
Médaille Vermeil (30 années d'ancienneté)



De gauche à droite : Lydia Martos, Patrice Pianton, Jean-Marie Gelé et Régine Ramette

Carnet

Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- Tahani VIGNAL FILATRIAU, née le 10/07/2022
- Arthur LELONG, né le 17/07/2022
- Malia BA SECO, née le 09/08/2022
- Jules MUCCHIETTO, né le 11/08/2022
- Faustine FRANÇOIS ROY, née le 17/08/2022
- Jade BAUMELOU ENEMAN, née le 15/09/2022
- Maxence BAUMELOU ENEMAN, né le 15/09/2022
- Ineya JEAYAKUMAR, née le 20/09/2022

Mariages

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés :

- David PARIZOT et Véronique PERNEL, le 02/07/2022
- Anténord ALFANOR et Marianne CANIVET, le 16/07/2022
- Alexandre ROUABLE et Laurianne ROBINET, le 30/07/2022
- Jean ONANA et Jennifer BOURLIER, le 17/09/2022



Ça bouge !

Marché de Noël

Tous les ans, un mois avant les fêtes de fin d'année, le marché de Noël prend place dans le Parc des Tourelles ! Artisanat, bijoux, décorations, gourmandises... Quarante exposants vous attendent pour vous proposer de nombreuses idées cadeaux afin de combler vos proches ! En famille ou entre amis, profitez également des animations organisées pendant ce week-end festif.

Exposition-vente du Marché de Noël

Artisanat, bijoux, décorations, gourmandises, etc...

26 et 27 novembre de 10h à 18h

Salle d'Orgery – Parc des Tourelles

Samedi 26 novembre

De 10h à 16h - Parc des Tourelles

Atelier Vannerie

Venez réaliser votre décor de Noël en vannerie !

- ▶ Atelier de 45 minutes environ proposé par « La Luciole »
- ▶ À partir de 10 ans
- ▶ Réservations : 06 04 42 03 27 ou laluciole@mailo.com

TARIF : 10€



À partir de 15h - Parc des Tourelles

Atelier de maquillage

Après quelques coups de pinceau, les enfants se métamorphosent en leur personnage ou leur animal préféré !

GRATUIT



De 15h à 17h - Parc des Tourelles

Visite du Père Noël et promenades en calèche

Après avoir remis leur lettre au Père Noël et pris une photo souvenir, les enfants auront la possibilité de faire un tour autour du parc de la mairie dans une jolie calèche Wagonnette.

GRATUIT



Sculpteur de ballons

Toute l'après-midi, un sculpteur de ballons apportera magie et légèreté ! Chaque enfant aura le plaisir de repartir avec sa précieuse sculpture qu'il aura vue naître sous ses yeux ébahis.

GRATUIT



Salon de thé

Au Club des Tourelles, l'association Jean Le Mao vous proposera à la vente de bonnes boissons chaudes accompagnées de petites douceurs.





18h30 - Parvis de la mairie

Céleste, elfes des glaces

Cie Manda Lights

Dans l'univers onirique de Céleste, tout est pureté : danseuses en robes de neige et au charme de glace, sorciers créateurs de nuages enneigés, magiciens manipulant des balles de cristal et bien d'autres objets mystérieux et hypnotiques.

Une déambulation blanche et lumineuse avec échassiers pour créer des instants aussi amusants que féériques !

- ▶ Distribution gratuite de crêpes, vin et chocolat chauds après le spectacle



Dimanche 27 novembre



12h30 - Club des Tourelles

Repas de l'amitié

Joignez-vous au repas organisé par l'équipe municipale et l'association Jean Le Mao, convivialité assurée !

Au menu : Fricassée de joue de porc à la crème de pleurotes

- ▶ Réservation en mairie avant le 19 novembre
- ▶ Règlement par chèque à l'ordre de l'association Jean Le Mao : **18 € par personne**
- ▶ Nombre de places limité

14h30 à 18h - Parvis de la mairie

Ferme du Père Noël

Les enfants seront accueillis par Malice la Lutine et pourront entrer dans l'enclos pour câliner les animaux du Père Noël.

Assis sur un ballot de paille, le Père Noël leur présentera ses animaux étonnants et récoltera leurs listes de jouets !



Tous ensemble pour le Téléthon !

La ville de Saint-Chéron s'associe cette année encore à ce grand moment d'espoir qu'est le Téléthon. Trois animations vous seront proposées les 2 et 3 décembre afin de récolter un maximum de dons en faveur de la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires et rares. Une urne sera mise à votre disposition à chacune des manifestations pour vos dons en chèques ou en espèces.



Trio de la Plaine

En clôture du festival « Les Automnales de la Harpe », la salle du Pont de Bois accueillera le Trio de la Plaine en concert le vendredi 2 décembre à 20h30. Les fonds collectés au cours de cette soirée seront reversés à l'AFM-Téléthon.



Ambiance latino-américaine mêlant musiques très rythmées et plus lentes

Consuelo Uribe, Murielle Kopff-Vérité et Yann Garcia vont vous faire voyager dans les grandes plaines qui s'étendent de la Colombie au Venezuela avec des rythmes mêlant le cuatro (instrument de musique à 4 cordes du Venezuela), l'arpa llanera (instrument à cordes diatonique de la famille de la harpe), les maracas (percussions), et la voix chaude de Consuelo Uribe ainsi que son violoncelle.

Leur musique peut être pleine de fougue avec des rythmes endiablés de galop du cheval (joropo) ou plus lente et sentimentale (valse, tonadas, pasajes).

Vendredi 2 décembre à 20h30

Salle du Pont de Bois

► Participation libre au profit de l'AFM-Téléthon (minimum 5 €)

Grande vente caritative

Les municipalités de Saint-Chéron, Breux-Jouy, Sermaise, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Les Granges-le-Roi et Richarville organisent une grande vente au profit du Téléthon le **samedi 3 décembre de 10h à 13h sur le parvis de l'église** (et le dimanche 4 décembre sur le marché de Saint-Cyr-sous-Dourdan entre 10h et 13h).

► Vente de cakes sucrés et salés, accras de morue, colombo de poulet ainsi que divers objets : gourdes, t-shirts, bonnets...

Concert de Gala

Les professeurs du conservatoire municipal de musique jouent pour le Téléthon !

Samedi 3 décembre à 16h

Salle d'Orgery

Entrée libre





Expositions à l'écomusée

Les Poilus de la Grande Guerre

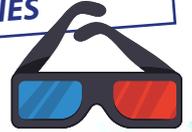
Du samedi 5 au dimanche 13 novembre

Un ancien combattant essonnien a conservé une collection importante de photographies stéréoscopiques, impressionnantes de réalisme, prises durant la Grande Guerre.

Converties en technologie 3D actuelle, ces photos nous transportent littéralement dans l'enfer des tranchées et donnent une vision émouvante de ce qu'ont été les événements tragiques sur le front entre 1914 et 1918.

Durant cette exposition, une présentation du parcours des poilus saint-chéronnais sera également proposée, suite au travail de recherche réalisé par la section locale de l'U.N.C. (Union Nationale des Combattants) à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre.

Photos 3D
sur la Première Guerre Mondiale
LUNETTES FOURNIES



Ambiances et fêtes de l'hiver

Du samedi 3 au mercredi 28 décembre

Le froid peut aussi représenter chaleur humaine et célébrations conviviales. D'Halloween à la Chandeleur en passant par Noël, pourquoi et comment fête-t-on la saison froide ?

Un bonheur authentique à partager en famille pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents !



Informations pratiques :

- ▶ Ecomusée de Saint-Chéron – 55 bis rue Charles de Gaulle
- ▶ Jours et horaires d'ouverture : mercredi, samedi et dimanche de 15h à 18h
- ▶ Entrée libre





Salon des jeux vidéo

Samedi 17 décembre de 13h30 à 18h
Salle du Pont de Bois

Entrée libre



Pour bien débuter les vacances de Noël, la Maison des Jeunes invite les passionnés et curieux à se réunir autour des jeux vidéo le temps d'un après-midi.

Plusieurs espaces seront consacrés à vos jeux vidéo favoris et il y en aura pour toutes les générations !

Musique, sports, combats... Sur différents espaces, sur différentes consoles et même sur écran géant, affrontez vos amis, votre famille ou les autres joueurs présents pour tester les dernières nouveautés.

« Le rendez-vous incontournable des amateurs de jeux vidéo »



TriOpérette

Dimanche 18 décembre à 15 h
Salle du Pont de Bois

Trio musical composé d'une chanteuse, un flûtiste et une pianiste, « TriOpérette » vous propose d'assister à un « concert - jeux » autour de la comédie musicale, de la chanson française, de l'opérette, voire de l'opéra, ainsi que de plusieurs œuvres d'Amérique Latine...

Complices depuis de nombreuses années, Gaëlle Teyssier (soprano), Karine Prévotat (pianiste) et Philippe Legrand (flûtiste) parcourent l'Essonne mais aussi la France entière en jouant dans des lieux aussi bien traditionnels qu'atypiques.

TARIF : 10€





Travaux

Rue du Coteau Nord – 2^e phase

► Réfection de la chaussée et des trottoirs sur la portion comprise entre le passage à niveau et la rue Richard Vian

La phase expérimentale de rétrécissement des voies n'ayant pas été concluante, la mairie a opté pour un « **rétrécissement visuel** » avec l'**effet visuel de la peinture au sol** suite à des retours d'expérience positifs dans d'autres communes.

La bande médiane a ainsi été supprimée au privilège de deux bandes latérales, qui incitent les automobilistes à s'écarter des bords des trottoirs et des habitations en bordure de voirie.

Coût : 86 540 €



Dispositifs sonores sur les traversées piétonnes pour les personnes malvoyantes ou aveugles

Afin d'améliorer l'accessibilité de notre ville aux personnes malvoyantes ou aveugles, la commune a décidé l'installation de dispositifs sonores au niveau des **traversées piétonnes avec feux de circulation**. Ce déploiement est actuellement en cours sur 14 passages piétons de la ville.

- Les modules sonores vont **informer et guider** les usagers aveugles ou malvoyants pour leur permettre de traverser la rue en toute sécurité, avec trois fonctions principales :
 - **Repérer la traversée** : l'utilisateur se dirige grâce au son jusqu'au début de la traversée
 - **Informer sur la nature de la traversée** : « rouge ou verte » (interdiction ou autorisation de s'engager), nom de la rue, etc...
 - **Guider les usagers aveugles ou malvoyants** : mise en place d'un couloir sonore pour créer un guidage par le son tout au long de la traversée afin que l'utilisateur ne dévie pas.

Pour pouvoir utiliser ce service, les personnes aveugles ou malvoyantes équipées d'un smartphone devront télécharger l'**application pour mobiles « ActiApp »**.

Pour celles ne possédant pas de téléphone portable, **une télécommande** sera remise en mairie.

► **Renseignements** : 01 69 14 13 29

Coût : 19 694 €



Visite du Sous-Préfet d'Étampes

Jeudi 8 septembre, M. le Maire Jean-Marie Gelé et ses Adjointes ont reçu en mairie le nouveau Sous-Préfet de l'arrondissement d'Étampes nommé le 18 juillet dernier, M. Stéphane Sinagoga.

Désireux de mieux connaître notre commune, il est venu à la rencontre des élus de Saint-Chéron, accompagné de Mme Danielle Pieri, Secrétaire générale de la Sous-Préfecture d'Étampes, et de M. Christophe Aliba, Chef du bureau de l'animation territoriale.

Un temps d'échanges en mairie a permis d'évoquer plusieurs problématiques rencontrées sur notre territoire, parmi lesquelles :

► **Transport** : les trains quotidiens supprimés sur le RER C, la saturation de la gare autoroutière de Briis-sous-Forges ou encore le manque de moyens de transport pour accéder au plateau de Saclay,

► **Finances** : M. le Sous-Préfet a été alerté sur les emprunts à taux variables qui sont de plus en plus proposés aux collectivités par les banques et qui pourraient à terme mettre en péril le financement de certains projets.

Un point a également été effectué sur le Plan Communal de Sauvegarde compte tenu du site Seveso 2 présent sur notre commune et des récents événements climatiques (orages violents).

Suite à cet entretien, une visite de la ville a été proposée tout en évoquant les principaux projets de la ville (en cours ou à venir) : rénovation du parc de luminaires

d'éclairage public pour réduire la facture énergie de la ville, création d'un nouveau restaurant scolaire afin de répondre à l'augmentation de notre population et bien sûr la ZAC *Les Prairies de la Juinière*, où M. le Sous-Préfet a pu voir les premières constructions individuelles en cours.

Une matinée riche en échanges au cours de laquelle M. Stéphane Sinagoga a invité les élus à se rapprocher de ses services pour étudier toutes les aides possibles sur les dossiers concernant les projets phares d'investissement à venir.



De gauche à droite : Stéphane Sinagoga, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Étampes, Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron et Dominique Tachat, 1^{ère} Adjointe au maire





Café des Parents

Samedi 1^{er} octobre, la mairie avait invité les parents d'élèves à une rencontre avec des professionnelles pour aborder l'accompagnement de nos enfants dans leurs apprentissages scolaires.

Si le sujet n'a malheureusement pas attiré la foule, les échanges entre les personnes présentes ont été riches avec le partage des expériences de chacun.

Dans une société ultra connectée, il est primordial d'inciter les plus jeunes à la réflexion dans leurs apprentissages, les aider à bien comprendre ce qu'ils assimilent au quotidien.

Les parents se doivent également d'être à l'écoute de leurs enfants et instaurer un dialogue permanent afin d'être en mesure de les comprendre et de les aider à se construire.

Et pour ceux qui rencontrent des difficultés, il peut être bénéfique de faire appel à un(e) professionnel(le).

N'hésitez pas également à en parler aux équipes enseignantes, qui sauront certainement vous diriger.



La mairie rassemble les acteurs de la vie scolaire

Mardi 18 octobre, à la veille des vacances de la Toussaint, Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron, et Rémi Boyer, Adjoint délégué aux écoles, ont convié les acteurs du monde scolaire à un temps d'échanges pour faire le point sur cette première partie d'année.

Ce rassemblement s'est fait en présence des équipes enseignantes, des représentants des associations de parents d'élèves, des animateurs (pause méridienne et temps périscolaires, maison des jeunes), des personnels de la restauration, des Atsem, des éducateurs de la maison d'enfants de Saint-Chéron et des bénévoles de l'association « La bibliothèque à l'école ».

« Les personnes qui s'investissent pour l'instruction et le bien-être des enfants saint-chéronnais sont nombreuses au sein de la ville mais bien souvent elles ne font que se croiser en raison des horaires et obligations de chacun. L'objectif de ce rassemblement était de leur donner un temps pour pouvoir échanger entre eux, sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien », nous explique Rémi Boyer, Adjoint délégué aux affaires scolaires.



Bienvenue à Café de la Gare

Après une longue période de fermeture et de gros travaux de rénovation, le Café de la Gare a rouvert ses portes le lundi 5 septembre dernier !

Bienvenue aux nouveaux gérants, Jonathan et Saliha, qui vous accueillent dans leur bar-tabac flambant neuf du lundi au samedi, de 6h30 à 20h.

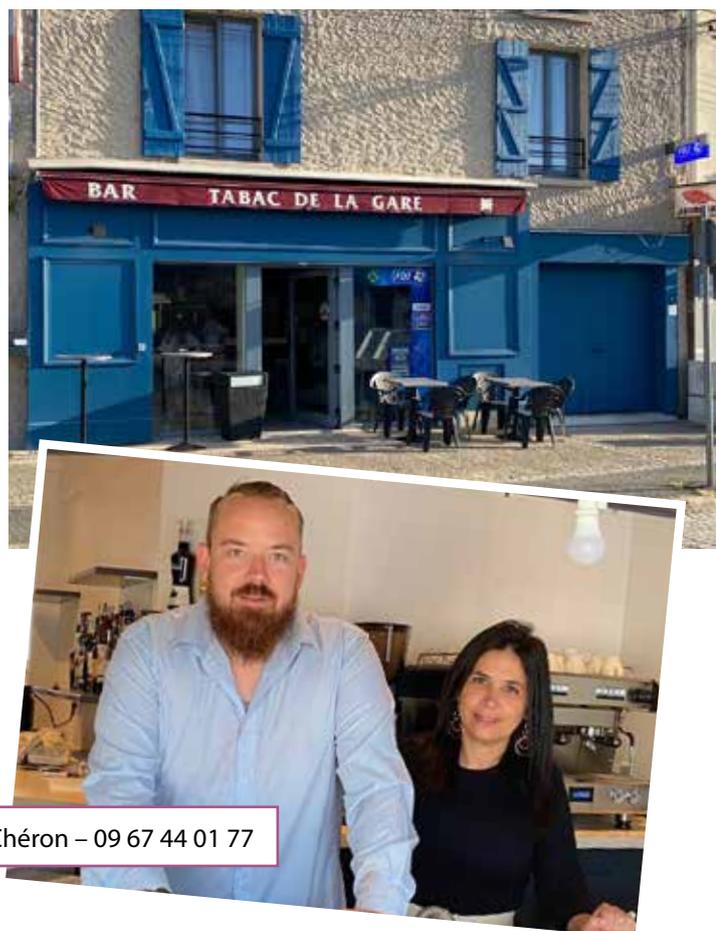
Sur place, retrouvez également :

- ▶ Un espace Presse,
- ▶ Les jeux de la Française des Jeux et du PMU,
- ▶ Recharges pour mobiles et Paysafecards,
- ▶ Boissons à emporter.

Pour les petites faims, des sandwiches simples (mais variés) peuvent être faits sur commande !

N'hésitez pas à suivre leurs actualités sur :

 Café de la Gare de Saint Chéron



Café de la Gare – 1 place de la Gare – 91530 Saint-Chéron – 09 67 44 01 77

Audrey Peyre

**Coach développement personnel & bien-être en entreprise
Accompagnement dans le deuil périnatal**



Coach de vie en développement personnel et professionnel, Audrey Peyre vous accompagne et vous soutient dans l'atteinte de vos objectifs.

De plus, elle utilise les oracles pour toute question, qu'elle soit orientée personnelle ou professionnelle, ainsi que le magnétisme pour venir renforcer et équilibrer votre énergie (en complément du coaching) avec des soins en présentiel ou à distance.

Audrey Peyre peut également proposer un accompagnement aux parents (mais aussi leur entourage) ayant traversé ou traversant un deuil suite à la perte d'un(e) enfant.

Cet accompagnement permettra aux « mamanges » et « papanges » de mieux comprendre le processus de deuil, d'accueillir et d'accepter leurs émotions, de ne plus être dans la culpabilité et l'accusation, de (re)trouver une place... Séances en extérieur (parcs, forêts), à domicile ou en visio.

- ▶ Cet accompagnement peut s'adapter à toute personne en deuil suite à la perte d'un proche, d'un animal (mais aussi d'un emploi ou suite à la fin d'une relation).

Contacts : 06 26 48 46 15 - a Peyre278@gmail.com

 haracoaching

www.maboxbonheur.com/profil-audrey



Le marché d'à côté

Alimentation générale

Une nouvelle enseigne franchisée Franprix, *Le marché d'à côté*, est installée depuis un peu plus d'un mois dans le centre-ville, au **17 rue Charles de Gaulle**.

Ouvert tous les jours de 8h30 à 22h, ce nouveau commerce de proximité vous propose tous les produits de première nécessité pour vos petites courses du quotidien ou les imprévus : pâtes, riz, gâteaux secs, produits laitiers, boissons, fruits, légumes...

- ▶ Livraison possible à partir de 30 €
- ▶ Contact : 09 50 85 58 81



Toi & Moi devient Talleu Look !

Coiffeuse sous l'ancienne enseigne, **Alison Talleu est devenue cet été la propriétaire du salon de coiffure situé face à la place de l'église**. Suite à ce changement, elle a souhaité apporter sa petite touche personnelle en modifiant le nom du salon et la décoration intérieure.

Alison est désormais accompagnée d'**une nouvelle collaboratrice**, Cathy, et toutes les deux n'ont qu'un seul objectif : ravir tous les goûts et toutes les envies capillaires ! Homme, femme ou enfant, venez profiter d'un service coiffure sur mesure.

Le salon Talleu Look vous proposera **prochainement de nouvelles prestations** :

- ▶ Le botox capillaire, qui a pour but de réparer et restructurer les cheveux abimés,
- ▶ Le lissage, qui permet d'apporter une vraie facilité de coiffage et de réduire les frisottis ainsi que le volume tout en laissant les cheveux sains,
- ▶ Onglerie, pour la beauté de vos mains et de vos pieds.



Renseignements et prise de rendez-vous sur : www.talleulook.fr  [talleu_look](https://www.instagram.com/talleu_look)

Une nouvelle ostéopathe à Saint-Chéron

Nous souhaitons la bienvenue à **Elisa Morin**, qui travaille en collaboration avec Killian Couesnon depuis le mois d'octobre dernier.

Diplômée en Spécialisation Obstétrique et Pédiatrique, elle sera à même de vous prendre en charge pour vos consultations : Fertilité & Parcours PMA, Grossesse, Post Partum, Développement du nourrisson et de l'enfant... Elle reçoit dans le même cabinet que M. Couesnon les jours suivants : mardi et mercredi ou vendredi et samedi (en alternance une semaine sur deux).

- ▶ Prise de rendez-vous sur Doctolib (sur le profil de Killian Couesnon)

Maison médicale – 6 rue des écoles
Tél. : 06 79 91 08 03



Vapenina se déplace pour s'agrandir

À la fin de l'été, la boutique Vapenina s'est installée dans un local plus grand, situé au centre-ville, au **9 rue Charles de Gaulle**.

Vapenina vous propose toujours à la vente : **cigarettes électroniques, e-liquides et CBD**.

- ▶ Contacts : 01 76 27 10 66 – contact@vapenina.com



Arts Culture Loisirs



Une belle rentrée pour ACL, avec notamment un beau succès pour le cours de MODERN JAZZ dédié aux enfants !

Il reste quelques places pour l'**atelier de Peinture Décorative**, organisé le mardi et le dimanche, de 9h30 à 16h30 (avec 1h de pause). Apprenez à donner une nouvelle vie à vos meubles !

► L'association vous propose également des stages tout au long de l'année :

TISSAGE MURAL CONTEMPORAIN

le samedi 19 novembre 2022 de 10h à 16h

Découvrez l'art du tissage avec des matières recyclées (laines, supports)

- Animé par Françoise DUMAS, artiste tisserande
- Renseignements : 06 78 18 55 13

Les petites mains du centre

Cette année encore, Les petites mains du Centre organisent une grande vente de sapins de Noël. Suite à plusieurs retours négatifs l'an dernier, l'association a changé de producteur. Nouveauté : chaque sapin aura un socle fourni !



Les sapins vendus sont d'essence **Nordmann** et de **toutes tailles** (de 80/100 cm à 225/250 cm), pour des prix allant de **19 € à 53 €**.

Si l'association n'a pas augmenté sa marge, comme beaucoup d'autres produits, les prix des sapins sont également touchés par l'inflation...

Vos sapins seront à retirer au parc de verdure, situé derrière la bibliothèque municipale, les :

- **Vendredi 2 décembre 2022 de 18h à 20h,**
- **Samedi 3 décembre 2022 de 9h30 à 12h.**

Les bénéfices de cette vente seront reversés aux écoles du Centre selon leurs projets alors n'hésitez pas à en parler à vos amis et à vos voisins !

► **Bons de commande disponibles chez les commerçants de la ville et sur la page Facebook de l'association**

Commande impérative avant le 25 novembre 2022

Renseignements : lespetitesmainsducentre@gmail.com

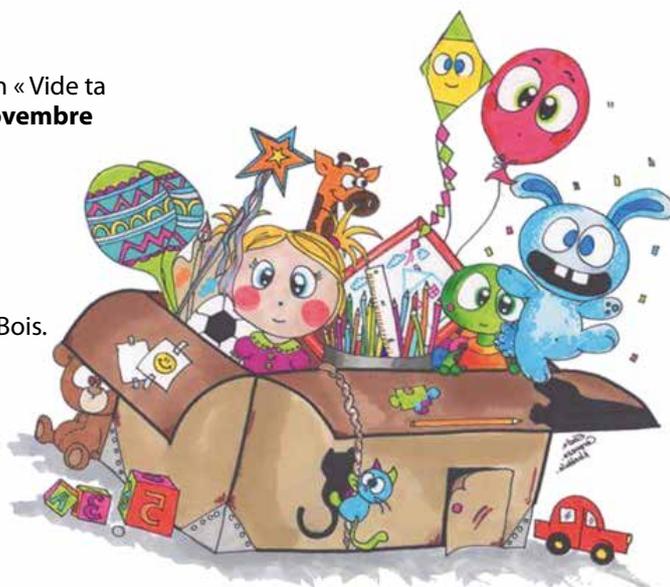
Vide ta chambre !

L'association de parents d'élèves ACTION organise un « Vide ta chambre » à la salle du Pont de Bois le **samedi 12 novembre de 9h à 17h**.

- Tarifs : 8 € la table, 2 € la grille
- Buvette et restauration sur place
- Places limitées

Les bénéfices seront reversés aux écoles du Pont de Bois.

► **Renseignements et inscriptions :**
06 45 50 68 30 ou asso.action91530@gmail.com





A.S.C.A.E.

2^e CONCOURS DE SOUPES

Samedi 19 novembre de 14h à 17h

Salle du Pont de Bois

Qui gagnera la louche d'or ???!!!

Venez déguster les différentes soupes préparées et votez pour celle que vous préférez.

La décoration des tables sera également à l'honneur.

Cette manifestation sera animée par notre ami Bruno, gérant du bar-restaurant « O'bistro ».

- ▶ Présentation et vente de légumes durant l'après-midi
- ▶ **Entrée : 3 €**



LOTO ANNUEL

Dimanche 20 novembre à 14h

(Ouverture des portes à 12h30)

Salle du Pont de Bois

- ▶ **Nombreux lots à gagner** : ordinateur portable, salon de jardin, téléviseur, etc...

A.C.A.I.L.

L'Association des Commerçants, Artisans, Industriels et professions Libérales de Saint-Chéron vous présente ses festivités de Noël :

◆ Le calendrier de l'Avent

Comme l'année dernière, **du 1^{er} au 23 décembre 2022**, une énigme quotidienne vous sera proposée sur la page Facebook de l'ACAIL (et relayée sur la page de la mairie et chez vos commerçants).

Elle vous permettra de découvrir le commerçant du jour où vous pourrez déposer votre réponse avec vos coordonnées. Tous les jours, un tirage au sort sera effectué vous permettant de gagner de nombreux lots.

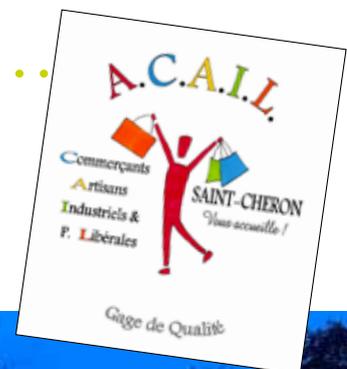
Consommer local, c'est idéal ! On vous attend nombreux !

◆ Remise de la lettre au Père Noël

Le Père Noël attendra les enfants le **jeudi 15 décembre de 16h30 à 19h30 au restaurant O'bistro** (rue Charles de Gaulle).

Les enfants pourront lui remettre leur lettre et faire une photo souvenir.

Un goûter les attendra également là-bas !



L'équipe de l'A.C.A.I.L.



Mosaïques Saint-Chéron

Gratiféria Saison 2

Nous vous attendons aussi nombreux que l'année dernière pour la seconde édition de la Gratiféria de Noël.

Il s'agit d'un marché gratuit. À la différence du troc, on peut prendre sans avoir donné et inversement.

- ▶ Déposez vos dons sur le thème de Noël (jouets, livres pour enfant, décorations de Noël, bibelots...) le 19 novembre de 10h à 16h
- ▶ Venez faire votre marché le dimanche 20 novembre de 10h à 17h à la salle d'Orgery



Union Nationale des Combattants



Les membres de la section locale U.N.C. organisent une sortie sur deux jours les 30 novembre et 1^{er} décembre 2022 afin de visiter :

- ▶ Colombey-les-Deux-Églises et le Mémorial Charles de Gaulle,
- ▶ Les installations de la **base aérienne de Saint-Dizier** (52), qui supporte l'avion multi-rôles Rafale.
- ▶ **Renseignements et inscriptions** : 06 30 09 18 44



Association Jean Le Mao

- ▶ **Séjour en Alsace les 1^{er} et 2 décembre 2022**

Programme : déjeuner – spectacle au cabaret « Le Royal Palace » de Kirrwiller (3^e plus grand cabaret de France) et visite de Mulhouse : musée du Train et de l'Automobile, marché de Noël...

Tarif : 380 €

Renseignements : 06 20 69 73 29

- ▶ **Projet de voyage 2023**

L'association Jean Le Mao organise un voyage en Italie « La Toscane et les 5 Terres » du 30 mai au 6 juin 2023.

Une **réunion d'information** se tiendra **le mercredi 9 novembre 2022 à 14h dans la salle polyvalente de la mairie.**





Saint-Chéron Avenir & Progrès

La rentrée scolaire s'est bien déroulée ! Les effectifs dans les classes sont raisonnables et permettront aux enfants de travailler dans de bonnes conditions.

Pour cette rentrée, comme vous avez pu l'entendre dans tous les médias, ECONOMIE D'ENERGIE va être le leitmotiv pour toutes les communes. Du fait des augmentations des coûts de l'énergie (+ 27 % en électricité pour le 1^{er} semestre 2022), nous avons pris plusieurs décisions :

- Rénovation et modernisation de l'éclairage public en LED, soit un budget de 400 000 €,
- Extinction de l'éclairage public pendant les heures creuses sur l'ensemble du territoire de la commune (voir l'article dans ce numéro),
- Utilisation des LED pour les illuminations de Noël,
- Adaptation des températures moyennes de chauffage dans les locaux communaux et aussi dans les écoles comme préconisé.

L'ensemble de ces mesures devrait nous permettre de compenser en partie la hausse du coût de l'énergie par une réduction significative de nos consommations.

En cette fin d'année, nous préparons le prochain budget et nous devons peut-être faire évoluer nos priorités pour les investissements que nous avons prévus. Mais nous ferons le maximum pour répondre à nos engagements et à vos espoirs.

Malgré cette morosité, nous serons ravis de vous retrouver dans les moments de convivialité qui vous sont proposés pour cette fin d'année (Marché de Noël, concerts, Téléthon) et nous vous attendons très nombreux.

Le vivre ensemble reste une priorité dans cette période d'austérité !

Bonne fin d'année à tous !

Ensemble pour Saint-Chéron

Montrons l'exemple en diminuant la pollution lumineuse !

Pour faire des économies énergétiques chaque geste compte au moment d'éventuels pics de consommation cet hiver !

La réglementation concernant la pollution lumineuse, la perturbation de la biodiversité et de l'environnement... existe depuis 8 ans maintenant mais n'est pas toujours appliquée.

Pourtant, nous savons tous que laisser des sources lumineuses allumées toute la nuit - habitations, panneaux d'information communale numérique, enseignes lumineuses, vitrines, parkings - sont sources de gaspillage énergétique et perturbent oiseaux et espèces nocturnes...

Cette pollution augmente de 6 % chaque année en Europe. Sensibiliser sur le sujet devient urgent !

En 2021, l'enquête de "France nature" a établi que 1592 éclairages étaient illégaux dans 122 communes et villages en France.

Notre ville a choisi d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public afin de réduire les gaz à effet de serre et de faire des économies d'énergie à partir du 15 novembre prochain, pendant un an.

Au moment où le gouvernement prône la sobriété énergétique, notre ville annonce une autre obligation contradictoire pour les communes de plus de 3500 habitants concernant le nouveau panneau lumineux, à l'entrée principale de la Mairie...

Ce panneau énergivore, remplaçant les supports papier, peut consommer jusqu'à 2000 Kw/h par an, autant qu'un ménage français, pour l'éclairage et l'électroménager.

Il semblerait que, faute de pouvoir éteindre sous la verrière, le panneau reste allumé toute la nuit au lieu de se mettre en veille, une fois la nuit tombée !... Allez comprendre cette aberration !

Saint-Chéron En Avant

Le Maire ou ses adjoints :

1) Omettent de sécuriser et de supprimer l'herbe sur le chemin piétonnier emprunté par les jeunes du hameau de La Petite Beauce pour se rendre aux écoles

2) Continuent de créer des points noirs de circulation sur notre commune : exemples :

- rue de la Chesnaie
- rue du Coteau Nord, fermé en octobre nous oblige à traverser le centre ville déjà bien encombré !

3) Passent sous silence les questions et observations de « Saint-Chéron En Avant » pourtant envoyées en préambule au Conseil Municipal (CM).

Saint-Chéron En Avant :

↔ **1) Ferait installer un système de sécurité, d'éclairage et ferait ôter les herbes** sur toute la longueur de ce chemin piétonnier depuis les écoles jusqu'au hameau.

↔ **2) Réouvrirait la circulation automobile entre la rue du clos Guiraud et la rue de la Chesnaie** avec mise en place de quelques aménagements pour réduire la vitesse excessive et pour soulager la circulation au centre ville.

- **Mettrait en place un sens alterné avec 3 feux tricolores synchronisés** aux extrémités de la rue du Coteau Nord .

↔ **3) Traiterait également les questions de l'opposition lors de chaque CM.**

**En définitive « Saint-Chéron En Avant » gérerait la commune différemment et uniquement dans le seul intérêt du bien commun.
Bonne préparation pour les fêtes de Noël 2022.**

« Saint-Chéron En Avant ! » à votre écoute : Contact : andre.lever@wanadoo.fr

S.D.PLOMBERIE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE



M. José DE OLIVEIRA
10 Rue Aristide Briand
91530 ST CHÉRON
TÉL. : 01 64 56 34 23 - 06 11 91 28 05

Abeille
conseil immobilier



Trouver est notre nature !

01.64.56.14.14.



"EN FACE DE LA MAIRIE"

1 rue Charles de Gaulle 91530 SAINT-CHERON
ESTIMATION GRATUITE SOUS 24H



Cabinet Nathalie DIDES

Une équipe sérieuse, compétente et conviviale à votre service

Particuliers - Professionnels
Assurance emprunteur
Epargne / Assurance Vie

Contactez- nous : Agence Nathalie DIDES
6, rue Charles de Gaulle - 91530 SAINT-CHERON
Tel : 01.64.56.35.68 - Mail : cabinet.dides@mma.fr
Site Internet : <http://agence.mma.fr/saint-cheron-eglise/>
Facebook : Mma St Chéron Eglise Nathalie Dides

SIRET 444 734 701 00014



Ent. **GARANDET Y.**

Ravalement - Vitrerie
Revêtement Sols et Murs
Peinture Intérieure

4 Le Pre 91530 SAINT CHÉRON
01 60 83 17 35

HELO TAXI



06.64.39.22.81

Transport médical conventionné | **06.64.39.22.81**
Gares/aéroports | helotaxi@hotmail.com
Toutes distances | CB acceptée

ALRAY

SECURITY SYSTEMS

www.alray.fr

Notre Activité

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint Chéron - 01.64.56.65.79 - alray.sarl@orange.fr

GARAGE CHAMBRUN



- Mécanique toutes marques
- Carrosserie toutes marques
- Dépannage

Véhicules de courtoisie, remise sur franchise :
consultez-nous

3, chemin du Marais - 91530 SAINT-CHÉRON
☎ 01 64 56 62 33 - Fax : 01 64 56 55 58

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOUT CORPS D'ÉTAT



CCRF
bâtiment

- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

47 RUE DES MARES
91530 ST CHÉRON

01 64 56 92 08

ccrfbatiment@orange.fr